

SERVICE DE DÉFENSE
INCENDIE ET DE SECOURS

AVRIL 2023

RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉS 2022

www.sdis-nyon-dole.ch

SDIS
Nyon-Dôle 



AVRIL 2023

RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉS 2022



Bonjour à toutes et tous,

Patrick Barras
Président

Pour sa neuvième année d'exercice, le SDIS Nyon-Dôle a une nouvelle fois démontré son efficacité à s'organiser et fonctionner et ceci malgré un nombre important d'événements en tout genre.

Je veux bien sûr parler des différentes interventions en augmentation, soit plus de 32, mais aussi les nombreux événements qui ont occupé l'ensemble du SDIS durant l'année écoulée.

Entre autre, le samedi 25 juin, a été organisé la quinquennale à la place Perdtemps à Nyon. Un énorme travail de préparation a été fait et la manifestation a remporté un franc succès bien mérité. Durant cette journée, le SDIS s'est présenté aux autorités et à la population afin de démontrer son savoir-faire. Un grand merci à toutes les personnes qui ont œuvré au succès de cette magnifique journée.

Le SDIS a également vu le départ d'un pilier au sein des permanents. Le Cap. Roland Jayet, responsable administratif, qui a pris une retraite bien méritée après 37 ans au service des sapeurs-pompiers dont 20 années comme permanent à Nyon. Il a été fêté et remercié comme il se doit.

Je tiens, au nom du Comité de Direction, à le remercier et lui souhaiter le meilleur pour cette nouvelle vie de retraité. Merci Roland !

Il est remplacé par le Cpl. Tobias Stiefel à qui je souhaite la bienvenue.

L'année 2022 a été l'occasion d'un retour à la normale en terme d'organisation et de fonctionnement. Ce qui a permis à tous

de reprendre ces habitudes. Ces années "Covid" ont démontré la flexibilité de notre organisation mais elles ont également chamboulé la vie privée et plusieurs personnes ont choisi de se réorienter !

Ceci conjugué au fait qu'une grande partie de nos cadres et intervenants arrivent à la limite d'âge, un nombre important pour l'effectif de notre SDIS sera à remplacer dans les cinq prochaines années.

Il nous appartient de trouver et motiver la relève afin de pouvoir assumer les missions dans le futur.

Sur le plan politique, il est à noter la démission de notre collègue membre du CODIR Monsieur Dominique Gafner suite à son retrait de l'exécutif de la commune St-Cergue.

Pour le futur, un projet qui me tient particulièrement à cœur, il s'agit bien sûr de la caserne du DAP de Bonmont à Chésereux qui est sur le point d'aboutir. Si tout se passe bien, l'inauguration aura lieu à l'automne 2024.

A la veille des dix ans de notre association, je suis heureux de voir que le SDIS Nyon-Dôle, année après année a trouvé et prouvé son mode de fonctionnement. C'est grâce à la volonté de tous que ce soit sur le plan politique, financier ou organisationnel que nous y sommes arrivés !

Je me réjouis de toutes et tous vous retrouver l'année prochaine pour ce jubilé.

Enfin au nom du CODIR un **grand MERCI** à toutes et tous pour le travail accompli.

merci

1.	COMITÉ DE DIRECTION	5
2.	MOT DU COMMANDANT	7
3.	GÉNÉRALITÉS	8
3.1.	Association de communes	8
3.2.	Effectifs	9
3.3.	Recrutement	10
3.4.	Structure et organigramme (au 1 ^{er} janvier 2023)	11
3.5.	Interventions	13
3.6.	Promotions 2022	16
4.	ADMINISTRATION	17
4.1.	Le fonctionnement administratif du SDIS	17
4.2.	Le personnel	17
4.3.	La gestion des rapports d'interventions	17
4.4.	La comptabilité	17
5.	PRÉVENTION INCENDIE	18
5.1.	Introduction	18
5.2.	Prévention incendie, Police du feu	18
5.3.	Bornes hydrantes (BH)	18
5.4.	Contrôles des bornes hydrantes (BH)	19
5.5.	Gestion des accès aux bâtiments	19
5.6.	Dossiers d'interventions	19
5.7.	Manifestations	19
5.8.	Exercices d'évacuation et cours feu	19
6.	TECHNIQUE	20
6.1.	Le fonctionnement technique du SDIS	20
6.2.	Véhicules	21
6.3.	Matériel	21
6.4.	Casernes et locaux	21
7.	FORMATION	24
7.1.	Organisation de la formation	24
7.2.	Filière de formation	24
7.3.	Spécificités 2022	25
7.4.	Instructeurs Fédéraux	25
7.5.	Ecole de formation 1 (EF1)	25
7.6.	Formation par site	25
7.7.	Cours ECA 2022	27
8.	APPAREILS DE PROTECTION RESPIRATOIRE	30
8.1.	Fonctionnement de la protection respiratoire ouest vaudois	30
8.2.	Formation de la protection respiratoire ouest vaudois	31
8.3.	Contrôles médicaux	32
8.4.	Matériel PR	32
9.	ORGANES D'INTERVENTION	34
9.1.	Site de NYON	34
9.2.	Site de ST-CERGUE	38
9.3.	Site de GENOLIER	41
9.4.	Site de BONMONT	44
10.	LISTE DES ABRÉVIATIONS	46

1.

COMITÉ DE DIRECTION

COMPOSITION

Présidence : Patrick Barras, municipal, Chésereux
Vice-présidence : Roxane Faraut Linares, municipale, Nyon
Membres : Jacques Mühlemann, municipal, Signy
Dominique Gafner, municipal, St-Cergue > 09.22
Alain Blumenstein, municipal, Givrins

Secrétaire : Séverine Clément

Le Comité de direction du SDIS Nyon-Dôle s'est réuni à six reprises et a participé aux deux séances du Conseil intercommunal. Les membres se sont également partagés les tâches de représentation lors de manifestations ou de séances particulières.

DURANT CE NEUVIÈME EXERCICE COMPLET, LE CODIR :

• a soumis au Conseil intercommunal les préavis suivants :

Préavis N°06/2022	Comptes 2021
Préavis N°07/2022	Budget 2023
Préavis N°08/2022	Achat et remplacement de véhicules

• s'est prononcé sur les notes suivantes :

Note N°01/2022	Choix du candidat SP permanent responsable administratif
Note N°02/2022	Traitement des CI & CI-DIR
Note N°03/2022	Nominations 2023

2.

MOT DU COMMANDANT

Notre mission,
nous engager
au profit de
notre région.

Ensemble !

On pensait avoir fait le plus gros après cette longue période de crise du Covid, mais ces derniers mois n'ont pas été simple et c'est à nouveau une période troublée que l'on a traversé. Dans le monde, depuis 1 année l'actualité est à l'EST avec le conflit en Ukraine. Ce sont de tristes images, qu'on espérait ne jamais revoir qui nous parviennent. J'ai évidemment une pensée pour toutes ces personnes touchées par la guerre, ces familles, ces enfants. Mais j'ai également une pensée toute particulière pour nos collègues sapeurs-pompiers pour qui, le quotidien a aussi drastiquement changé. Intervenir dans un contexte de guerre est devenu pour eux une réalité probablement jamais imaginé ou entraînée. Ce conflit a eu d'autres répercussions sur la fragilité de notre système énergétique allant jusqu'à une crise qui secoue l'économie mondiale et se sont d'autres scénarios de pénurie qui nous occupent maintenant.

Mais comme toujours, nous continuons à garder la tête hors de l'eau et surtout à rester unis et engagés dans notre passion.

L'engagement des uns pour les autres a évolué dans notre société, bien souvent trop individualiste, en regard aussi des crises multiples qui nous frappent, qu'elles soient géopolitique, sécuritaire, énergétique, climatique, etc. Non pas que les personnes et notamment les jeunes ne s'engagent plus, mais ils le font différemment.

Cette évolution doit nous conduire à adapter nos organisations et nos formations, grâce aussi aux nouvelles technologies qui nécessitent moins de personnel pour accomplir les mêmes missions. Les personnes engagées demeurent moins longtemps en service, alors nous devons définir de nouveaux plans de formations et d'engagement lors d'interventions.

Les personnes sont plus mobiles entre lieux de vie et de travail, alors nous devons faciliter les incorporations multiples. Elles télétravaillent, alors on a organisé en caserne (Nyon) un lieu mis à disposition sur réservation facilitant les départs en journée.

Toutes ces réflexions pour que nous puissions, malgré tous les changements et évolutions, poursuivre ce qui ne change pas : notre passion pour notre mission, belle et valeureuse qui nous engage au profit de toutes et tous, de notre environnement et de l'économie de notre région.

2022 pour le SDIS Nyon-Dôle aura été marqué par la réalisation de notre quinquennale. Quel bonheur d'enfin pouvoir réaliser cet événement après ses 2 ans de COVID qui nous avait obligé de la reporter. Et comme le bon vin, ce report nous a donné encore plus d'envie, de motivation pour mettre sur pied une édition remarquable. Et quelle réussite ! La météo d'abord a été avec nous. Ensuite, le cadre des présentations officielles, qui équipé d'un gradin de 400 places a permis d'offrir des conditions de visibilité et de confort digne d'une arène. Enfin, la gueule du défilé, de la présentation officielle et des différentes démonstrations était à l'image du SDIS. Unis et engagés dans la même passion. Le public nombreux ne s'y est pas trompés et a pu suivre avec curiosité et fierté le travail de leurs sapeurs-pompiers.

Cette magnifique journée s'est prolongé pour le plus grand bonheur de nous tous par la tant attendue soirée festive avec les conjoints / conjointes. Et ce fut là aussi une parfaite réussite. Encore un énorme merci à toutes les personnes qui ont permis de mettre sur pied cette superbe édition de la quinquennale.

Merci à nos intervenants, sans qui, rien ne serait possible. C'est grâce à leur engagement, leur passion, leur volonté, leurs heures d'entraînement et toutes les concessions acceptées, que nous pouvons assurer en tout temps le haut niveau d'intervention qui nous caractérise. Je sais qu'ils sont attachés à leur SDIS et fiers de leur engagement dans leur site opérationnel. Moi je suis fier d'être à leur tête et je mesure tous les jours la chance que j'ai de les avoir.

Ensemble, en avant pour 2023 !

3.

3. GÉNÉRALITÉS

3.1 Association de communes

18 communes font partie de l'association, soit : Arnex-sur-Nyon, Arzier-le Muids, Borex, Chésereux, Crans, Crassier, Duillier, Eysins, Genolier, Gingins, Givrins, Grens, La Rippe, Nyon, Prangins, Signy-Avenex, St-Cergue et Trélex. Le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises en 2022.

Composition du Conseil intercommunal :

Président : Claude Bosson, Duillier.

Secrétaires : Isabelle Guignet jusqu'au 30 septembre et Géraldine Boulenaz depuis le 1^{er} octobre

<i>Commune</i>	<i>Nom - Prénom</i>	<i>Titre</i>
Arnex-sur-Nyon	KOENEMAN Harold	Délégué
	MULLER Jean-Christophe ^a	Suppléant
Arzier-le Muids	BERGER Denis	Délégué
	ESSELBORN François	Délégué
	DUGON Christian	Suppléant
Borex	KELLER Pascaline	Déléguée
	RAMBAUD Arthur	Délégué
	VUAGNIAUX Jean-Luc	Suppléant
	LUTHI Pascal	Suppléant
Chésereux	LAURENT Yvan	Délégué
	BORY Alexandre	Délégué
Crans	MIDDLETON Robert	Délégué
	HENRIOUX Bernard	Suppléant
Crassier	KAPPLER Christophe	Délégué
	BERLIE Vincent	Délégué
	LEGRAIN Alexandre	Suppléant
	BERNET Pierre	Suppléant
Duillier	BOSSON Claude	Délégué
	MUELLER Sylvie	Suppléante
Eysins	PERTUSIO Mario-Charles	Délégué
	OLIVIER Jacques	Délégué
	SMATI Laurent	Suppléant
Genolier	COLOMB Pascal	Délégué
	GEISSMANN Geoffrey	Délégué
	DARMON André	Suppléant
Gingins	JOLY Fabien	Délégué
	KILCHENMANN Sandrine	Suppléante
Givrins	TOTH Attila	Délégué
	PRADERVAND Yves	Délégué
	ADAMS Scott	Suppléant
Grens	SYFRIG Harnold	Délégué
	BIDAUX Luc	Suppléant
La Rippe	WIDMER Jean-Pierre	Délégué
	GERBER Sylvain	Délégué
	MELLY Yannick	Suppléant
	JOTTI Pierre-Yves	Suppléant
Nyon	WAHLEN Pierre	Délégué
	ULDRY Claude	Suppléant
Prangins	DIAKOFF Igor	Délégué
	DORENBOS Peter	Délégué
Signy-Avenex	BARRETO Hélio	Délégué
	BURRI Christel	Suppléante
St-Cergue	MENARD Paul	Délégué
	GAFNER Adrien	Délégué
Trélex	GIROD Evelina	Déléguée
	RAVENEL Jérôme	Délégué
	VOGEL Evelyne	Suppléante

2023

230



sapeurs-pompiers
27 femmes 203 hommes

122 DPS
94 DAP
14 EF

Nombre
d'interventions
479

Officiers 56
Sous-officiers 58
Sapeurs 102
Recrues 14



3.2 Effectifs

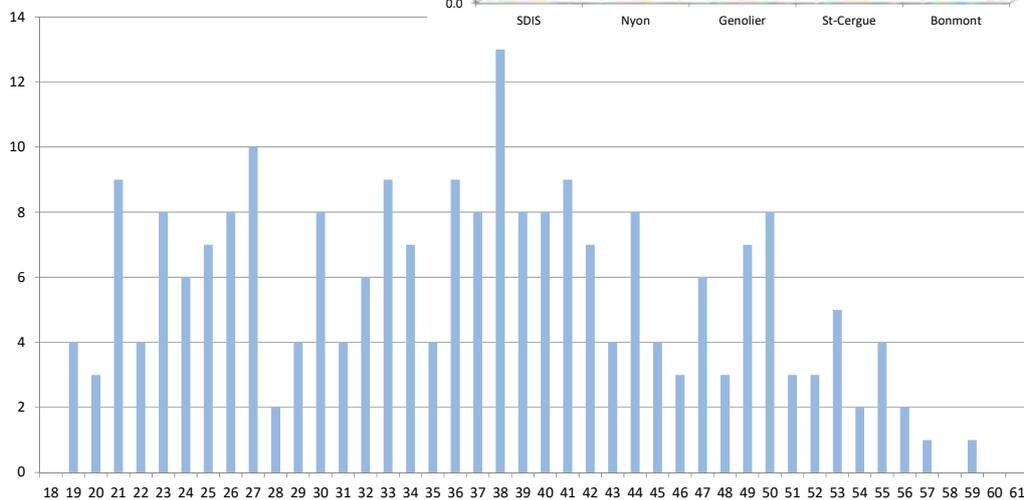
Au 1^{er} janvier 2022, nous étions 236 sapeurs-pompiers.

Au 1^{er} janvier 2023, nous sommes 230 sapeurs-pompiers (203 hommes et 27 femmes) soit :

- 122 au détachement de premiers secours (DPS),
- 94 au détachement d'appui (DAP),
- 14 à l'école de formation (EF).

Il est à noter que 9 personnes sont incorporées dans 2 sites différents. Nous avons dénombré 28 démissions durant l'année 2022, principalement pour des raisons de déménagement, mais également pour des raisons de limite d'âge ou par manque de motivation.

Vue d'ensemble de l'âge de nos intervenants :



3.3 Recrutement

Une nouvelle campagne de recrutement cantonale a été mise en place au niveau des cantons latins. Elle explique probablement en partie, le grand nombre de personnes désireuses de devenir sapeur-pompier volontaire qui se sont présentées à la soirée d'information du 4 novembre dans les 4 casernes. Nos effectifs et notre structure ne permettant pas d'engager et de former la totalité de ces personnes la même année, une journée de sélection a été organisée le samedi 4 décembre. Elles ont ainsi pu être jugées sur plusieurs épreuves, aussi bien théoriques que pratiques. Après ces différentes étapes, ce sont 14 nouvelles recrues qui commenceront leur école de formation en 2023.

**DEVENEZ SAPEUR-POMPIER!
WWW.118-INFO.CH**



Rejoins-nous!

Le 1^{er} jeudi du mois
de novembre à 19h30
www.sdis-nyon-dole.ch

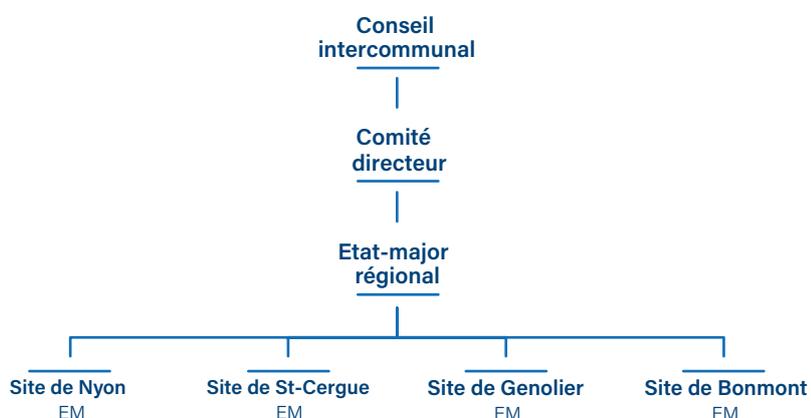
SDIS 
Nyon-Dôle

SDIS NYON-DÔLE
RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉS 2022
10

3.4 Structure et organigramme (au 1^{er} janvier 2023)

Le SDIS est composé :

- d'un Conseil intercommunal formé d'un membre par commune qui dispose d'un nombre de voix attribuées selon l'annexe 2 des statuts de l'Association ;
- d'un Comité directeur, 5 membres ;
- d'un Etat-major régional, 10 membres ;
- d'un Etat-major de site à Nyon, 8 personnes ;
- d'un Etat-major de site à St-Cergue, 5 personnes ;
- d'un Etat-major de site à Genolier, 7 personnes ;
- d'un Etat-major de site à Bonmont, 5 personnes ;

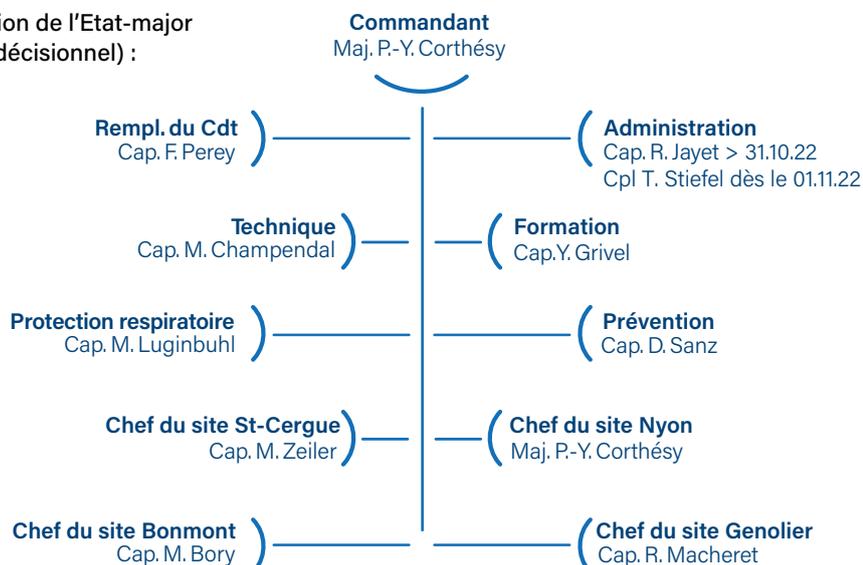


Le SDIS Nyon-Dôle est formé au 1er janvier de 4 organes d'intervention (OI) :

- une section DPS G et une section DAP Z sur le site de Nyon ;
- une section DPS B et une section DAP Z sur le site de St-Cergue ;
- une section DPS A et une section DAP Z sur le site de Genolier ;
- une section DAP Y sur le site de Bonmont.

A noter une école de formation commune aux 4 OI, mais également au SDIS Terre-Sainte et au SDIS Gland-Serine.

Composition de l'Etat-major régional (décisionnel) :





Interventions en **2022**

3.5 Interventions

Nous avons été mobilisés 479 fois durant l'année, ce qui représente un total d'environ 4'500 heures effectuées par les intervenants des 4 sites opérationnels

Interventions par site opérationnel

Site de St-Cergue (DPS B)
58 interventions



Site de Genolier (DPS A)
17 interventions



Site de Bonmont (DAP)
23 interventions



Site de Nyon (DPS G)
406 interventions

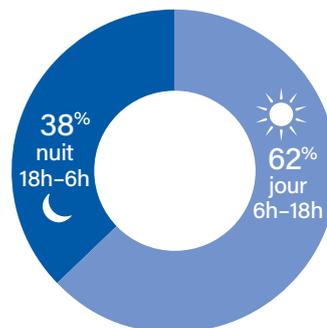


Comparatif des interventions 2021 et 2022

Interventions 2022	Site de Nyon			Site de St-Cergue			Site de Genolier			Site de Bonmont			TOTAL		
	2021	2022	différence	2021	2022	différence	2021	2022	différence	2021	2022	différence	2021	2022	différence
Incendies	90	108	18	9	16	7	5	3	-2	5	9	4	101	119 *	18
Incendies sur son territoire	46	45	-1	9	16	7	5	3	-2	5	9	4	57 *	56 *	-1
Incendies sur le territoire d'un autre site du SDIS	10	19	9										10	19	9
Incendies hors du SDIS	34	44	10										34	44	10
Accidents	8	14	6		2								8	15 *	7
Accidents de la circulation	5	8	3										5	8	3
Accidents de la circulation sur l'autoroute	3	1	-2										3	1	-2
Accidents de personnes		5	5		2	2								6 *	6
Technique	39	51	12	5	11		1	4		2	1		47	64	17
Divers (odeur, feu ayant existé, fumée, etc)	31	44	13	4	8	4	1	4			1		36	54 *	18
Foudre	1	1	0										1	1	0
Prévention ou chute de matériaux	7	5	-2	1	3	2				2			10	8	-2
Nid d'insecte		1	1										0	1	1
Sauvetage personnes, animaux, aide au portage	47	54	7	12	9	-3	2	3	1	0	6	6	61	70	9
Evacuation sanitaire par échelle automobile	14	10	-4								1		14 *	10 *	-4
Evacuation sanitaire sans moyen aérien	4	9	5	9	5	-4	1	1			1		14	16	2
Sauvetage de personne	8	7	-1	2	1	-1					1		10	9	-1
Sauvetage personne dans un ascenseur	13	16	3	1		-1				3			14	19	5
Sauvetage animal	8	12	4		3	3	1	2					9	16 *	7
Pollutions par hydrocarbures	75	85	10	5	2	-3	3	5	2				81 *	92	11
Interventions chimiques	3	4	1		1	1							3	4 *	1
Inondations	40	33	-7	7	3	-4	18	1	-17	8	7	-1	73	44	-29
Inondations pour causes naturelles	16	4	40	4	0	-4	13	1	-12	3	3	0	36	8	-28
Inondations pour causes accidentelles	24	29	5	3	3	0	5	0	-5	5	4	-1	37	36	-1
Alarmes automatiques	66	54	-12	7	14	7	1	1	0	3		-3	70 *	68 *	-2
Divers	1	3	2			0	1		-1	2		-2	3 *	3	0
TOTAL	369	406	37	45	58	13	31	17	-14	20	23	3	447	479 *	32

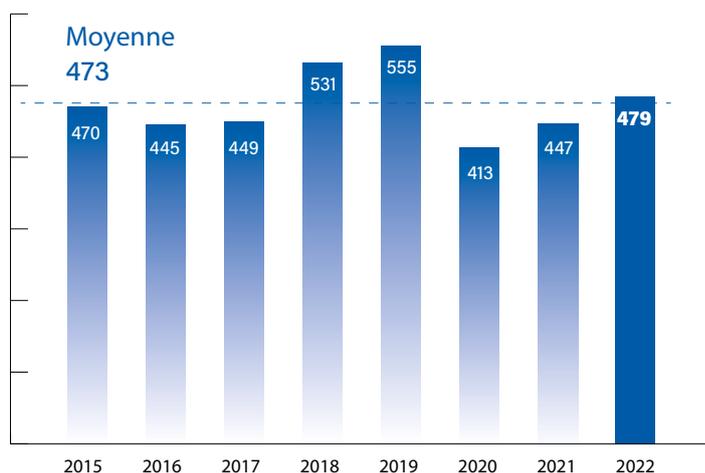
* A noter que certaines interventions nécessitent l'engagement de plusieurs organes d'intervention (exemple : Genolier et Nyon). Dans ce cas-là, l'intervention n'est comptabilisée que pour une intervention, mais apparaîtra sous plusieurs sites.

Détails des interventions

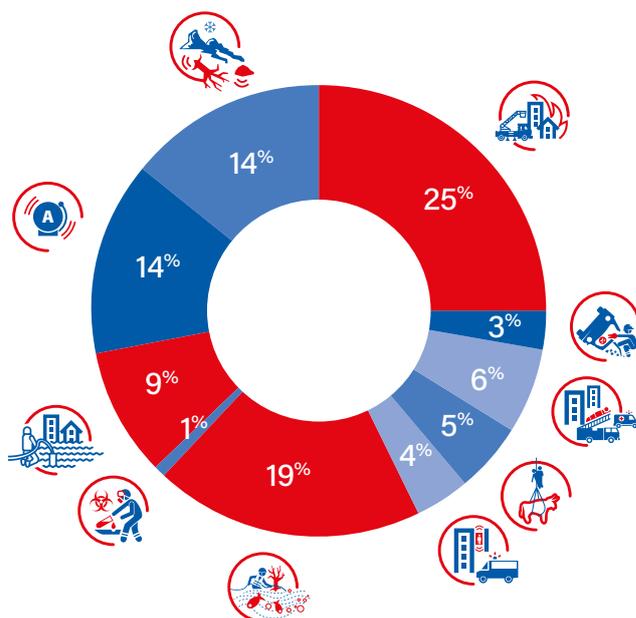


La répartition temporelle de ces alarmes est la suivante :

	2021	2022
- Incendies	101	119
- Accidents de la circulation	8	15
- Sauvetages de personnes, d'animaux, aide au portage	46	54
- Ascenseurs	14	16
- Pollutions par hydrocarbures	81	92
- Interventions chimiques	3	4
- Inondations	73	44
- Alarmes automatiques	70	68
- Techniques & divers	51	67
TOTAL DES INTERVENTIONS	447	479



Au bilan, c'est donc une année en dessus de la moyenne pour le SDIS avec 479 interventions, soit 32 cas de plus que l'année précédente. Cette augmentation est à attribuer essentiellement aux incendies, aux sauvetages et aux pollutions.



Ces chiffres ont eu une incidence sur le travail des 6 sapeurs-pompier permanents. Présents pendant la journée en caserne de Nyon, ils ont pris en charge 47 interventions mineures de différents types sans avoir besoin de mobiliser les groupes de miliciens.

Ceci représente 27% des interventions qui ont lieu du lundi au vendredi pendant les heures de bureau. Cela évite surtout de mobiliser des sapeurs-pompier volontaires pour des petites missions, et contribue également à ce que les employeurs continuent à accepter leurs départs en intervention durant les heures de travail, car s'ils sont mobilisés c'est que la situation l'exige réellement.

Répartition des lieux d'interventions sur les communes du SDIS Nyon-Dôle

ARZIER LE MUIDS	25
ARNEX	2
BOREX	6
CHESEREX	6
CRANS	12
CRASSIER	12
DUILLIER	7
EYSINS	14
GENOLIER	10

GINGINS	12
GIVRINS	5
GRENS	1
LA RIPPE	3
NYON	170
PRANGINS	25
SIGNY	11
ST-CERGUE LA CURE	42 / 3
TRELEX	4
TOTAL	370

Hors du secteur du SDIS Nyon-Dôle

Sur l'autoroute	34
Secteur du SDIS Terre-Sainte	14
Secteur du SDIS Gland-Serine	28
Secteur du SDIS Etraz-Région	24
Céligny (GE)	2
Divonne (F)	3
Vaud	4
TOTAL	109



3.6 Promotions 2022 (effectives au 1^{er} janvier 2023)

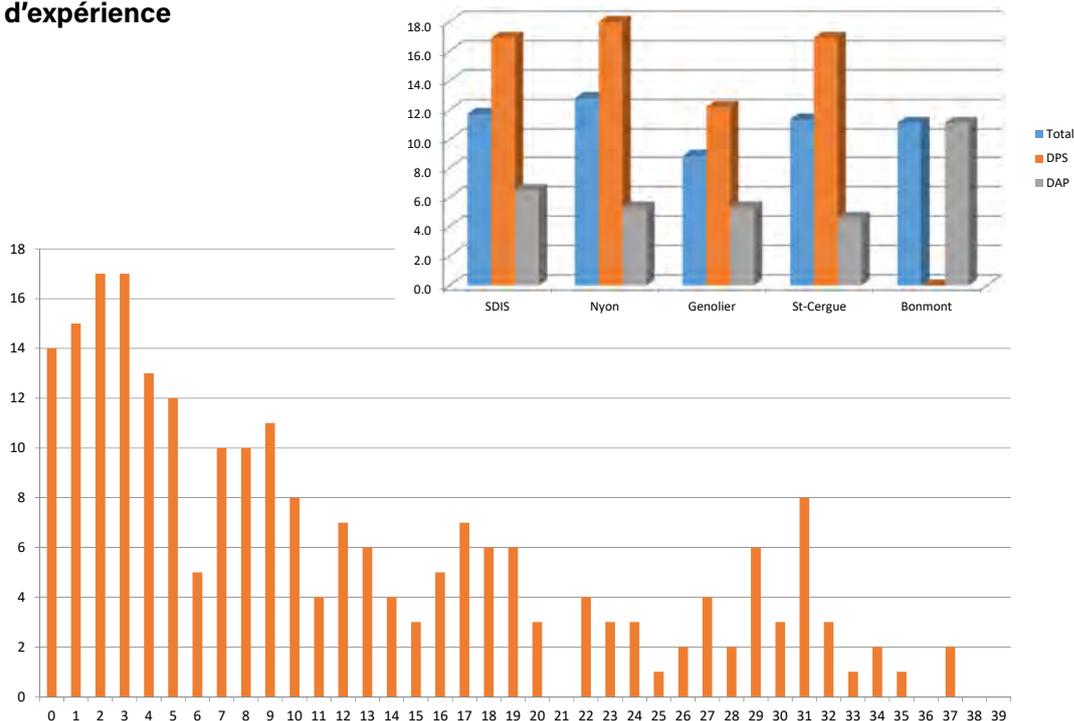
Sur proposition des Etat-Major de site, l'Etat-Major régional a validé, dans sa séance du 4 octobre 2022, les promotions suivantes :

Au grade d'appointé,	Jackie VAN ASWEGEN François BRUN	Site de St-Cergue Site de St-Cergue
Au grade de caporal,	David DESPLANDS David LUGINBUHL Loïc GROSSEN Jan TROSKA Thomas MARIE Guillaume BARRAS	Site de Nyon Site de Nyon Site de Nyon Site de St-Cergue Site de St-Cergue Site de Bonmont
Au grade de sergent,	Patrick DANCET Jérôme SEYDOUX Léo SUMI	Site de Nyon Site de Nyon Site de Genolier

Dans sa séance du 2 novembre 2022, le Comité de Direction du SDIS Nyon-Dôle a décidé de prononcer, sur préavis favorable de l'Etat-Major régional et sur proposition des Etat-Major de sites, les promotions suivantes :

Au grade de lieutenant,	Julien CRETTAZ Clément DE GARRINI	Site de Nyon Site de Nyon
Avec la fonction d'officier EM	Geoffrey GEISSMANN	Site de Genolier
Au grade de premier-lieutenant,	Adrien CLEMENT	Site de Bonmont
Au grade de capitaine,	Alexandre NICOD	Site de Nyon

Vue d'ensemble des années d'expérience



4.1 Le fonctionnement administratif du SDIS

Le SDIS Nyon-Dôle est composé de 4 sites opérationnels, chacun d'eux avec sa propre organisation, dont notamment une partie administrative nécessaire au bon fonctionnement non seulement des sites, mais aussi du SDIS. L'administration centrale est, par contre, basée à Nyon. Elle gère la gestion du personnel, la gestion des courriers liés aux exercices et leur suivi, les rapports d'interventions, la facturation, le suivi des factures fournisseurs, la saisie des activités diverses, le paiement des prestations ainsi que la correspondance.

4.2 Le personnel

La gestion administrative du personnel est effectuée depuis le siège central au travers du système ECADIS. Un programme de gestion du personnel Tipee a été acquis afin de gérer les heures du personnel permanent.

4.3 La gestion des rapports d'interventions

Lorsqu'un seul site est engagé lors d'une intervention, le rapport lié est saisi par le site concerné. Tous les rapports doivent être visés par le chef de site ou son remplaçant, puis transmis à l'administration centrale avec les annexes éventuelles. Lorsque le site principal de Nyon est engagé avec un autre site, c'est ce dernier qui commence la saisie du rapport en y mettant ses données, puis le site principal le complète avec ses propres informations pour le bouclage. Toute la partie validation des rapports, transmission à l'ECA et facturation, est traitée par l'administration centrale et signée par le commandant.

4.4 La comptabilité

Selon une convention passée avec la commune de Nyon, le Service des finances de la ville assure toute la comptabilité du SDIS. Les pièces comptables sont préparées par l'administration du SDIS, puis transmises après signatures du Président du CODIR et du Commandant.





5.1 Introduction

La prévention incendie comprend :

- la sécurité lors de manifestations ;
- la gestion des bornes hydrantes, leur implantation et la surveillance de leur bon fonctionnement ;
- la gestion des clés, et des codes d'immeubles garantissant l'accès aux bâtiments ;
- le relevé sur le terrain des plans d'intervention ;
- les mandats communaux de la commission de prévention incendie et de protection incendie liés à la police des constructions ;
- la consultation lors de nouveaux plans ou de modifications de plans de quartiers, lors de nouvelles constructions importantes concernant le réseau d'eau de la défense incendie et ceci en collaboration avec l'inspecteur ECA ;
- la consultation par les organisateurs de manifestations afin de garantir l'accès aux infrastructures provisoires et la sécurité des personnes ;
- la consultation concernant les accès des véhicules feu lors de nouvelles constructions, nouveaux chemins ou modifications de chemins en relation avec les directives établies par l'ECA et la CSSP ;
- les formations prévention incendie et les cours feu sur simulateur ;
- les exercices d'évacuations.

Le sapeur-pompier permanent responsable de la prévention et de la police du feu est le contact privilégié des communes quant aux questions liées aux normes AEA1 2015. Il aide et informe les communes du SDIS sur les normes de protection incendie et relaie les informations et questions vers l'ECA.

5.2 Prévention incendie, Police du feu

Pour le site de Nyon, le responsable de prévention incendie travaille sur mandat du service du territoire de la commune de Nyon, comme responsable Police du feu. Il contrôle les plans, concepts et dossiers de mise à l'enquête pour les objets de compétence communale, édite les déterminations en matière de protection incendie et contrôle leurs applications lors de visites de bâtiments pour l'obtention du permis d'habiter ou d'exploiter. Il fait appliquer les déterminations CAMAC de l'ECA pour les dossiers de compétence cantonale. Ce sont plus d'une centaine de dossiers traités en 2022. Il participe et conseille les organisateurs lors de séances de préparation des manifestations sur le territoire de la commune de Nyon. Il participe au processus de renouvellement des licences pour les établissements publics en contrôlant la conformité de la sécurité incendie. Depuis 2020, sur mandat de la DGE, il contrôle les garages et carrosseries lors de l'attribution ou le renouvellement des plaques de garage. Ce contrôle périodique permet de garantir un seuil de sécurité minimum pour ces bâtiments à dangers particuliers.

Pour les autres sites du SDIS, les communes ont donné le mandat de prévention incendie à des bureaux techniques. Le responsable de prévention reste à disposition des communes pour la visite des sites existants et les conseillent dans ce domaine.

5.3 Bornes hydrantes (BH)

Les bornes hydrantes sont des éléments essentiels pour garantir l'intervention des sapeurs-pompiers en cas d'incendie. Un contrôle régulier est nécessaire afin de toujours assurer un fonctionnement en tout temps. Ces contrôles peuvent être effectués par les sapeurs-pompiers, pour autant qu'ils ne perturbent pas la bonne marche du service. Ces contrôles peuvent également être effectués par des entreprises spécialisées (Von-Roll, Hinni, etc).



5.4 Contrôles des bornes hydrantes (BH)

- Site de Nyon :** 811 BH ont été contrôlées sur les communes de Nyon, Prangins, Crans, Duillier, Signy, Eysins et Grens. Ce travail est effectué par l'équipe BH du site de Nyon, ce qui a représenté 16 soirées et samedis matin, soit 342 heures.
- Site de St-Cergue :** L'entretien des BH a été confié à des entreprises privées.
- Site de Genolier :** En raison de la situation hydrique et des restrictions en cours, seule la commune de Genolier nous a mandatés pour un contrôle visuel des BH ceci afin de s'assurer principalement de leur accessibilité. Les communes de Givrins et Trélex ont abandonné toute velléité liée à ce thème précis.
- Site de Bonmont :** Pour les communes d'Arnex, de Borex, de Chésereux et de Gingins, le DAP Bonmont a contrôlé l'entier des BH. Quelques 69 heures et une dizaine de sapeurs ont été nécessaires pour ce contrôle. Les BH de Crassier ont été contrôlées par le propriétaire du réseau, le SITSE. Les BH de La Rippe ont été contrôlées par une entreprise privée.

5.5 Gestion des accès aux bâtiments

L'accès aux bâtiments lors d'interventions est une priorité. La gestion des clés et codes d'immeubles est sous la responsabilité de chaque site. Chaque site doit gérer, répertorier chaque nouvelle clé et il doit aussi s'assurer à un rythme régulier que les clés et codes fonctionnent encore. En effet, les régies et propriétaires d'immeubles omettent parfois de nous transmettre ces changements.

Tous ces accès sont répertoriés dans le Géoportail Carto la Côte qui couvre l'ensemble du territoire des communes du SDIS. La régionalisation du Géoportail a permis de mettre en commun certaines données comme les clés et codes d'immeubles avec les SDIS de Gland-Serine et de Terre-Sainte. Une couche commune avec la PNR et ambulances services Nyon affiche maintenant les codes d'immeubles ainsi que les données des régies et téléphones d'urgence des gérances.

5.6 Dossiers d'interventions

Pour les bâtiments équipés d'une détection incendie ou des bâtiments particulièrement complexes, un dossier d'intervention est créé. Sur la base des plans de détection ou des plans d'architecte fournis par l'ECA, les SDIS complètent, documentent et corrigent ces documents pour leur donner une vue « intervenants » et ainsi faciliter leur lecture dans des situations d'urgence. Ces dossiers informatisés sont également répertoriés dans le Géoportail Carto la Côte.

5.7 Manifestations

Le SDIS, sous la responsabilité de chaque site, a effectué plusieurs gardes de parkings lors d'enterrements ou de manifestations importantes. Des prestations de prévention incendie sont également effectuées. Pour rappel, nous devons privilégier notre mission qui est la sécurité feu, les activités annexes sont à bien plaisir et selon nos possibilités.

Le détail des manifestations effectuées en 2022 est disponible par site, sous 9^o organes d'interventions.

5.8 Exercices d'évacuation et cours feu

Divers exercices d'évacuation ont été effectués dans des entreprises, administrations, crèches, mamans de jour ou 21 écoles.

6.

TECHNIQUE

6.1 Le fonctionnement technique du SDIS

Le responsable technique membre de l'État-Major, assisté par un employé technique, permanent au SDIS Nyon-Dôle, chapeautent tous les responsables techniques des sites qui fonctionnent en autonomie dans le cadre de leur budget. Les responsables techniques des sites sont les répondeurs de l'entretien et de la gestion des véhicules et du matériel. Le matériel et les véhicules sont entretenus par des équipes dans chaque site selon les directives des fabricants, de l'ECA et soumis au règlement du préposé au matériel de la Fédération Suisse des sapeurs-pompiers. Les gros entretiens et services sont traités en externe dans les garages et les ateliers de la région. L'entretien des casernes est effectué par des sapeurs-pompiers du site sous les ordres du chef matériel.



Gestion et entretien

6.2 Véhicules

Le matériel roulant est constitué de véhicules légers (>3,5t), de véhicules poids-lourds et de remorques. Ces moyens d'interventions sont fournis par l'ECA / DGE (47%) ou financés par l'association intercommunale (53%).

	POIDS LOURDS		VHC LEGERS		REMORQUES		BATEAU		
	SDIS	ECA/DGE	SDIS	ECA	SDIS	ECA	SDIS	ECA/DGE	
NYON		7	7	6	1	12	21	1	1
ST-CERGUE		1	1	3	5	2			
GENOLIER		1	1	2	3	3			
BONMONT		2	2	5	4				
TOTAL		9	9	13	2	25	30	1	1

6.2.1 Acquisitions

En avril nous avons reçu notre nouveau pick-up, de marque Ford en remplacement du Z152, qui est maintenant au site de Genolier.

Nous avons acquis pour le site de Nyon, 5 vélos électriques à 45 km/h pour les déplacements, entre le domicile et la caserne, en période de forts ralentissements à travers la ville.

L'ECA nous a fourni un nouveau véhicule porteur de modules, (Z142) avec deux nouveaux modules, un pour les interventions chimiques, et un pour les interventions de lutte contre les hydrocarbures, en remplacement d'un seul camion qui avait tout le matériel.

L'ECA nous a changé nos tenues d'intervention, en nous dotant d'une tenue feu appelée ECAFire, et d'une tenue technique appelée ECATech.

Ils nous ont aussi changé nos tablettes « chef d'intervention »

6.2.2 Modifications de véhicules

Adaptation en vue de nouveaux matériels.

6.2.3 Statistiques sur les véhicules

Les véhicules du SDIS ont parcouru les distances suivantes :

Site de Nyon : 66'343 km

Site de St-Cergue : 7'038 km

Site de Genolier : 1'510 km

Site de Bonmont : 1'489 km

Cela a nécessité la consommation de 17'151 litres de carburant.

6.3 Matériel

Le SDIS Nyon-Dôle a notamment acquis le matériel suivant :

- une imprimante à «plotter» pour le site de Nyon;
- diverses pièces d'habillement pour le SDIS;
- des cales de roues pour faciliter le chaînage pour le site de Nyon;
- un aspirateur à eau avec refoulement pour le site de Genolier;
- un enrouleur à tuyaux pour le site de Bonmont.

De surcroît, nous avons acheté du matériel d'intervention et d'entretien afin de pouvoir répondre dans les meilleures conditions possibles à nos diverses missions.

6.4 Casernes et locaux

Les sapeurs-pompiers, les véhicules et le matériel du SDIS sont répartis dans 6 locaux dont 2 sont utilisés uniquement pour stocker du matériel. Les locaux de la direction du SDIS sont situés dans la caserne principale du site de Nyon.

Les casernes du SDIS occupent les surfaces suivantes :

Site de Nyon 3'350 m²

Site de St-Cergue (St-Cergue et Arzier) 500 m²

Site de Genolier 400 m²

Site de Bonmont (Gingins et Crassier) 80 m²



La pratique,
ou comment
se développer.



THORAN

ΔECA

7.1 Organisation de la formation

Composé d'un représentant par site, le groupe de formation s'est réuni à deux reprises pour travailler sur l'organisation de la formation, comparer les modes de fonctionnement, répartir les tâches effectuées dans les sites ou centralisées sur la structure permanente. Le fonctionnement suivant continue à faire ses preuves :

- Chaque site garde son staff de formateurs.
- Les thèmes de formation continue de chaque site sont décidés en Etat-Major de site et validés par le responsable de formation du SDIS ; ils doivent correspondre aux missions qui leurs sont attribuées.
- Un thème de formation commun au SDIS est fixé pour les DAP et DPS et exercé sur chaque site. En 2022, il s'agissait des phases 1-2 de l'intervention chimique (idem que le thème cantonal).
- Les cours cantonaux sont définis en Etat-major de sites et validés par le responsable de formation du SDIS. Ces formations doivent correspondre à la matrice de formation du site et concorder aux prérequis de l'ECA.
- L'inscription, le suivi et la convocation aux cours cantonaux sont effectués par le responsable de formation, cette centralisation permet de regrouper les personnes pour les déplacements et avoir une vue d'ensemble sur ces formations.

Composition du dicastère formation en 2022 :

Responsable formation du SDIS et site de Nyon :	Cap. Yannick Grivel (permanent)
Site de St-Cergue :	Plt Arnaud André
Site de Genolier :	Plt Sylvain Gigandet
Site de Bonmont :	Plt Nicolas Berlie

7.2 Filière de formation

Détachement de premiers secours (DPS)

Les sapeurs-pompiers membres d'un DPS doivent suivre une formation spécifique correspondant aux diverses missions qui leur sont confiées. A cet effet, ils doivent suivre, d'une part les formations cantonales définies par l'ECA et d'autre part participer aux exercices organisés par le SDIS visant notamment à maîtriser l'utilisation de matériel spécifique, la conduite de véhicules et l'engagement avec des appareils de protection respiratoire.

La filière de formation créée pour chaque site (disponible sur notre site internet) définit quelles formations cantonales doivent être effectuées par le personnel, selon leur site d'incorporation, leur grade, leur fonction ou spécialisation.

Détachement d'appui (DAP)

Les sapeurs-pompiers membres d'un DAP doivent suivre une formation spécifique correspondant aux missions de base qui leur sont confiées. A cet effet, ils doivent suivre, d'une part, les formations cantonales définies par l'ECA, et d'autre part, participer aux exercices organisés par le SDIS visant notamment à maîtriser l'utilisation du matériel en lien avec leurs missions.

Sous-officiers et officiers

Les sous-officiers et les officiers reçoivent une formation technique et tactique liée à leur mission de chef de groupe, chef de secteur ou chef d'intervention. Les chefs d'intervention doivent être spécialement formés à la conduite d'interventions et avoir suivi les formations prescrites par l'ECA.

7.3 Spécificités 2022

Nous avons continué à organiser certaines formations en petits groupes, sur une durée réduite et à des horaires variables, afin de pouvoir développer le niveau de formation de chacun mais aussi de s'adapter aux disponibilités privées et professionnelles de chacun.

Evidemment, la fin du 1er semestre a été principalement consacrée aux exercices de préparation de la Quinquennale en fonction du ou des chantiers auxquels chaque personne a été attribué. Outre la pratique de domaines variés, ces exercices permettent également de développer la cohésion du SDIS en pratiquant avec d'autres sites.

7.4 Instructeurs Fédéraux

Nom	Site	Instructeur 1	Conduite d'intervention	Evénements majeurs	Chimique	APR
Maj. P-Y Corthésy	Nyon	■	■	■	■	
Cap. F. Pery	Nyon	■	■	■		■
Cap. D. Sanz	Nyon	■	■	■	■	
Cap. Y. Laurent	Nyon	■	■	■		
Cap. D. Sermier	Nyon	■	■	■	■	
Cap. Y. Grivel	Nyon	■	■			■
Cap. Ph. Bichsel	Nyon	■	■			
Cap. M. Zeiler	St-Cergue	■	■			
Plt A. André	St-Cergue	■				
Plt S. Gigandet	Genolier	■				■
Plt C. Blumenstein	Genolier / Nyon	■				
Lt. Julien Crettaz	Nyon	■				

Le Lt. Julien Crettaz a suivi et réussi le cours d'instructeur fédéral.

7.5 Ecole de formation 1 (EF1)

L'école de formation 1, regroupée à Nyon, permet à chaque sapeur-pompier ayant suivi les 2 jours de formation de base de l'ECA d'entraîner et de pratiquer les différentes matières du travail de base du pompier. Après cette formation de 29 heures, réparties sur une année, le sapeur-pompier est apte à intégrer une structure DAP de l'un des sites du SDIS.

Depuis quelques années, cette formation se donne en commun avec le SDIS de Terre-Sainte et celui de Gland-Serine. En 2022, 22 recrues ont intégré cette formation. L'école de formation est sous la responsabilité du Lt Robin Baumgartner, aidé d'une quarantaine de formateurs issus des sites de Nyon, St-Cergue, Genolier, Bonmont et des SDIS de Terre-Sainte et de Gland-Serine.

Les thèmes traités tout au long de l'année sont les suivants : théorie générale, extinction, tonne-pompe, échelles, motopompes, petits moyens et sanitaire. Cela représente un total de 577 heures de formation suivi en interne pour les nouvelles recrues des différents sites du SDIS Nyon-Dôle (sans les heures des formateurs ni le cours cantonal FB01).

7.6 Formation par site

Site	DPS	DAP	Total
Nyon	6'504 h	1'356 h	7'860 h
Genolier	1'049 h	353 h	1'411 h
St-Cergue	1'147 h	388 h	1'535 h
Bonmont	-	691 h	691 h
Total SDIS :			11'497 h



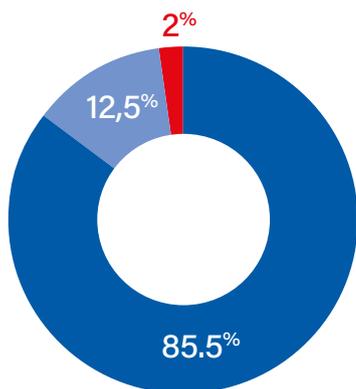
Maîtriser et former



7.7 Cours ECA 2022

Le nombre de cours effectués pour l'ensemble du SDIS en 2022 s'élève à 260 cours suivis pour un total de 353 jours.

Type de cours	Durée	Participants par site				Total		
		Nyon	St-Cergue	Genolier	Bonmont ¹	Personnes	Jours	
FB01	Formation de base	2 jours	6	3	5	2	16	32
EX01	Hydraulique de base	2 jours	6	3		1	10	20
EX03	Tonne-Pompe	1 jour	7				7	7
EX04	Hydraulique planif & engagement	1 jour	3				3	3
EX07	Hydraulique mousse et mouillant	1 jour	1				1	1
EM01-02	ORCA, EMCC, modules 1 & 2	2 jours	1				2	2
TA11	Conduite d'intervention de base	2 jours	5			3	8	16
TA12	Chef d'intervention	3 jours	3	1			4	12
TA13	Chef d'intervention engagement	3 jours	1				3	9
SO01	Chefs de groupes	3 jours	3	2		2	7	21
SP13	Feux de cheminées	0.5 jour	1	3		4	8	4
SP56	Installation technique bâtiments	1 jour	3	6	4	3	16	16
SN05	BLS / AED	0,5 jour			7		7	3.5
SN08	Formateurs secours-routiers	1 jour	3				3	3
SN55	Recyclage BLS-AED	0.5 jour	23	1			27	13.5
SP03	Module fumée	1 jour	3				3	3
SP04	Module mousse	1 jour	4	1			5	5
SP07	Remorque mousse	1 jour	2				2	2
SP08	Préservation des preuves	1 jour				1	1	1
OP01	Conduite coordonnée du groupe	1 jour	1	1			2	2
FR01	Formation permis C1	2 jours	2	1	1		4	8
FR02	Formateur de conduite	5 jours					0	0
FR03	Formation SP conduite PL	1 jour	2				2	2
EN01	Eléments naturels	1 jour					0	0
PN03	Missions de base ABC	1 jour		2			2	2
PN10	Cours REGA	1 jour		2			2	2
AD35	PCA ProSDIS	1 jour	2				2	2
SA05	Formateur échelle, bases	2 jours					0	0
SA10	Répondant de la formation antichute	2 jours	2				2	4
SP01	Entretien matériel et équipement	1 jour					0	0
SP02	Transmissions	1 jour	5	1			6	6
SP12	Formation route, partie 1 IFA	2 jours	4				4	8
SP14	Formation route, partie 2 IFA	1 jour	2				2	2
SP17	Formation rail, parties 1 -2 IFA	2 jours	3				3	6
SP18	Formation conduite route IFA	1 jour	2				2	2
SP24	Formation conduite rail IFA	1 jour	3				3	3
SP19	Ventilation opérationnelle	1 jour	3				3	3
SP29	Répondants parkings souterrains	1 jour	0				0	0
SP60	Répondants forcement	0.5 jour	2				2	1
SN03	Désincarcération base	2 jours	4				4	8
SN06	Désincarcération- Chef d'intervention	2 jours	4				4	8
SN07	Véhicules à propulsion alternative	1 jour	5	2	2		9	9
OP10	Opérateur VPC	2 jours	2				2	4
PN04	Chimique de base	4 jours	0				0	0
PN05	Chimique chef d'intervention	4 jours	3				3	12
PN06	Formation barrages	1 jour	2				2	2
PR01	Protection respiratoire base 1	3 jours	2	3	2		7	21
PR02	Protection respiratoire base 2	3 jours	3	1	1		5	15
PR03	Protection respiratoire perfection.	1 jour	7	1	2		10	10
PR06	Chefs de piste	1 jour					0	0
RM01	Répondant matériel des cours PR	0.5 jour	2				2	1
FM01	Formateur maison de feu	1 jours	1		1		2	2
FM02	Recyclage formateur maison de feu	0.5 jours	1				1	0.5
PR14	Formateur cantonal APR	4 jours					0	0
PR15	Préposé APR	2 jours	3	1			4	8
PR19	Recyclage préposé APR	1 jour	1	1			2	2
AD12	Travaux administratif SDIS	1 jour					0	0
AD34	Recyclage référents ProSDIS	1 jour	2				2	2
DIV	Journées DPS, commandant, divers	Variable	22	3	2	1	28	26.5
MA01	Formation managériale FVSP	2 jours	0				0	0
RH11 -12	Gestion de la relation	3 jours	1				1	3
Total			173	42	27	17	260	353



■ Présents
■ Excusés
■ Absents

A noter que différents cours cantonaux ont été organisés à Nyon, tels que le cours cantonal chimique (PN04), le cours de formation de base (FB01), les journées techniques des instructeurs et DPS (DS01 et IR01), ainsi qu'un cours pour les référents forcements (SP60), la théorie PL (FR01) et des cours de ventilation opérationnelle (SP19).

8.

A photograph of firefighters in full protective gear, including helmets and air tanks, standing in a dark, smoky environment. The firefighters are wearing dark blue or black uniforms with bright yellow reflective stripes. One firefighter in the foreground has a large yellow air tank on their back. The background is filled with thick, grey smoke, suggesting a fire scene. The overall atmosphere is dramatic and emphasizes the physical nature of the profession.

Test physique,
performance

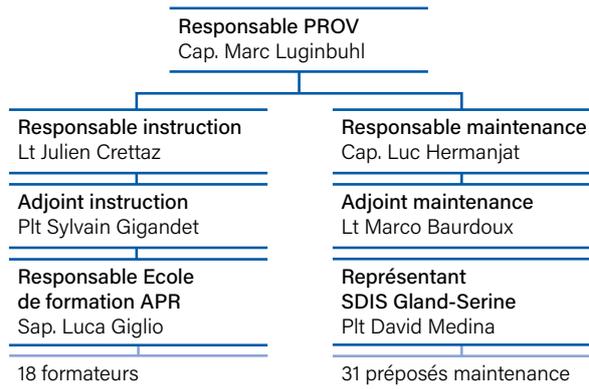


8.1 FONCTIONNEMENT de la protection respiratoire ouest vaudois



8.1.1 Organisation 2022

Composé de 120 porteurs d'appareils respiratoires provenant du SDIS Gland-Serine, du SDIS Terre-Sainte, du SDIS Nyon-Dôle avec ses sites opérationnels de Genolier, Nyon et St-Cergue, la PROV assure la gestion centralisée de la formation, de l'entretien du matériel et de l'administration.



(au 1^{er} janvier 2023)

8.1.2 Effectifs 2022

SDIS Nyon-Dôle	Site de Nyon	48 porteurs
SDIS Nyon-Dôle	Site de Genolier	11 porteurs
SDIS Nyon-Dôle	Site de St-Cergue	14 porteurs
SDIS Gland-Serine		26 porteurs
SDIS Terre-Sainte		21 porteurs
TOTAL		120 porteurs



8.2 FORMATION de la protection respiratoire ouest vaudois

8.2.1 Exercices et activités internes

Chaque porteur a pu suivre sa formation continue sur différents sites de la région pour un total de 2'255 heures.

- Exercice APR 1 : Pour 100% de l'effectif, sur 5 soirées
Travail sur le sujet de la décontamination en zone chimique et l'acronyme «PORTE»
- Exercice APR 2 : Pour le 100% de l'effectif
Chaque site organise son exercice selon ses besoins
- Exercice APR 3 : Pour le 100% de l'effectif, sur 5 soirées.
Les sujets suivants ont été formés : ligne-guide, surveillance et AO feu.
- Test physique : Pour le 100 % de l'effectif.
Les porteurs ont effectué soit un test vélo ou course à pied (12 min.)
- Parcours Vich : Pour ~ 50 % de l'effectif
Les porteurs effectuent sur réservation, un parcours avec de grosses difficultés techniques et physique.
- Exercice SSLIA : Pour la moitié de l'effectif sur un samedi par semestre
Sur le terrain d'entraînement du SSLIA, Genève Aéroport. Travail des porteurs dans le caisson à chaleur, techniques d'attaque en lieu confiné et mise en pratique des actions opérationnelles.
- Exercice RAMA : Pour la moitié de l'effectif sur un samedi par semestre
Au Centre de formation de la RAMA à Montheron
Mise en pratique des actions opérationnelles dans la maison de feu. Engagement sur divers feux. Des officiers non porteurs ont fonctionné comme CI.
Environ la moitié de l'effectif a effectué également la piste et l'ergométrie.
- Nouvelle école de formation APR :
11 nouveaux porteurs.
Cette formation est composée pour l'école APR 1 d'un test physique, course de 12 minutes, de 3 soirées de formation de base et de 2 modules complémentaires d'un soir.
De 2 modules complémentaires d'un soir et d'un test final pour l'école APR 2.
250 heures ont ainsi été nécessaires pour la gestion du concept ainsi que les travaux administratifs.



8.2.2 Formations cantonales

Sur le plan cantonal, 47 personnes ont suivi 87 jours de formation.

	Type de cours	Durée	Participants	Nombre de jours
PR01	Formation de base 1	3 jours	10	30
PR02	Formation de base 2	3 jours	8	13
PR03	Phénomènes thermiques	1 jour	13	13
PR06	Chef de piste	1 jour	-	-
PR14	Formateur cantonal	4 jours	-	-
PR15	Préposé à l'entretien ARI	2 jours	5	10
PR19	Recyclage préposé à l'entretien ARI	1 jour	5	5
FM01	Formateur maison de feu	1 jour	2	2
FR02	Recyclage formateur maison de feu	0.5 jour	1	0.5
OP01	Conduite coordonnée d'un groupe	1 jour	3	3

8.3 Contrôles médicaux

45 porteurs ont suivi le contrôle médical obligatoire afin de déterminer leur aptitude à porter un appareil respiratoire. Ce contrôle est à effectuer tous les 5 ans pour les jeunes de moins de 40 ans, tous les 3 ans pour les porteurs entre 40 et 50 ans et chaque année pour ceux dépassant les 50 ans.

Les porteurs de plus de 40 ans effectuent, en plus du contrôle médical imposé, une prise de sang afin de déterminer leur taux de cholestérol et de glycémie.

8.4 Entretien du matériel

La maintenance et la révision des appareils ont demandé 324 heures de la part des personnes chargées de l'assurer.

8.5 Piste et appartement APR

La sécurité de nos porteurs lors des exercices en milieu confiné de la piste d'entraînement est primordiale et passe, entre autres, par une surveillance étroite de la part du chef de piste. L'observation du travail de progression des équipes est également nécessaire afin de pouvoir mesurer la qualité du niveau de formation et corriger les éventuelles erreurs.

9.



Organes d'intervention

9. ORGANES D'INTERVENTION

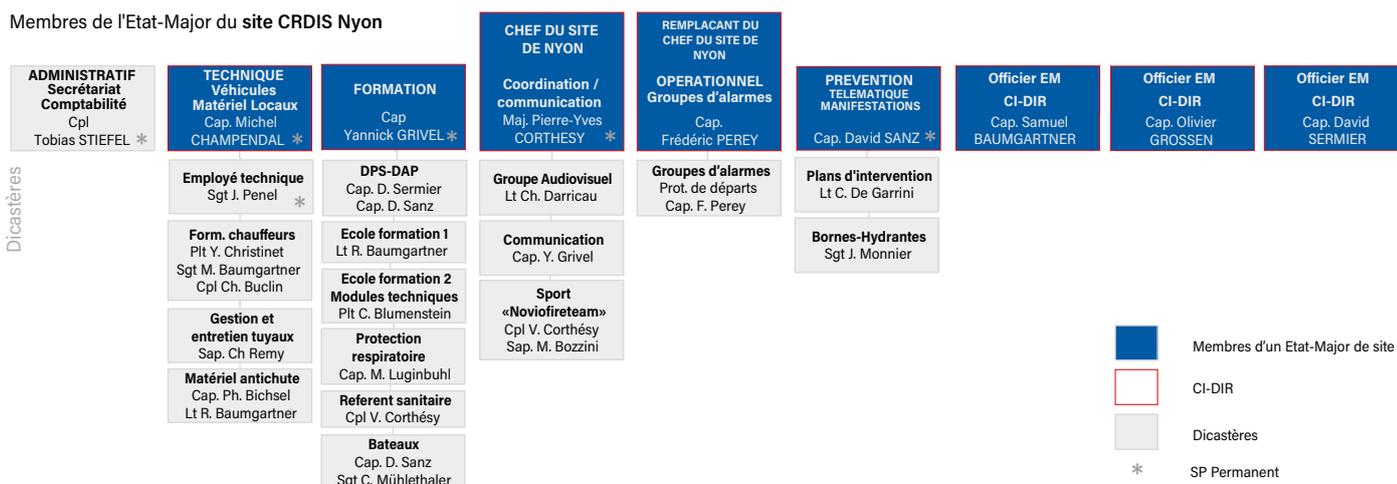
9.1 Site de NYON

9.1.1 Composition

Il est formé d'une section DPS de catégorie G (feu intérieur, inondation, désincarcération, pollution, chimiques et divers). Intervient en appui sur la totalité du territoire du SDIS et en renfort sur l'ensemble du canton sur demande de la CTA. Le site est également doté d'une section DAP Z en appui.

9.1.2 Organigramme et encadrement (au 1er janvier 2023)

Membres de l'Etat-Major du site CRDIS Nyon



9.1.3 Effectifs

Effectif au 1 ^{er} janvier 2022 :	131
Effectif au 1 ^{er} janvier 2023 :	132

14 sapeurs-pompiers sont incorporés dans un autre SDIS et viennent renforcer le DPS dans les groupes d'intervention en journée. Nous avons eu 17 démissions durant l'année : principalement pour des raisons de déménagement dans une autre région, mais également pour embrasser une carrière professionnelle, par limite d'âge, ou par manque de motivation ou d'assiduité. A noter l'arrivée de 9 personnes provenant d'un autre SDIS du canton.

NYON 2023

132

sapeurs-pompiers

15 femmes 117 hommes

Nombre d'interventions
406

Officiers 32

Sous-officiers 44

Sapeurs 47

Recrues 9

9.1.4 Exercices

Durant cette année, la tâche principale au niveau de la formation a été la préparation, la planification et l'optimisation du mode de fonctionnement afin de toujours répondre au mieux aux besoins, mais aussi aux attentes et disponibilités des membres du SDIS. En résumé, une nouvelle année normale de formation qui a pu se dérouler tel que planifié.

Nous avons continué à organiser certaines formations en petits groupes, sur une durée réduite et à des horaires variables, afin de pouvoir développer le niveau de formation de chacun mais aussi de s'adapter aux disponibilités privées et professionnelles de chacun.

Evidemment, la fin du 1er semestre a été principalement consacrée aux exercices de préparation de la Quinquennale en fonction du ou des chantiers auxquels chaque personne a été attribué. Outre la pratique de domaines variés, ces exercices permettent également de développer la cohésion du SDIS en pratiquant avec d'autres sites.

Pour le reste de l'année, au niveau du DPS, les thèmes suivants ont notamment été traités :

- Les appareils de mesure, pompes et nouvelles berces Pollution et Chimique ;
- L'introduction des nouvelles actions opérationnelles rail et transformateur électrique ;
- La mousse, tant en termes de connaissances technique que de pratique et d'utilisation de la remorque mousse ;
- La connaissance des véhicules à carburants alternatifs et la pratique de désincarcération d'un véhicule sur le côté ;
- Les mesures constructives et les dangers liés à une intervention dans une ferme, ainsi que la gestion des grands animaux en cas de sinistre ;
- Les moyens d'alimentation de secours en cas de coupure de courant

Exercices du DAP :

Pour le personnel du détachement d'appui (DAP) l'année a principalement été axée sur la pratique des différents thèmes introduit en EF2, tels que la ventilation, les pollutions, l'engagement d'un tonne-pompe ou encore l'alimentation de l'échelle. L'année s'est terminée par différents chantiers sous forme de challenge par petits groupes lors duquel des sous-officiers du DPS ont pratiqué en tant que chefs de groupe.

Ecole de formation 2 :

L'école de formation 2 constitue, pour le site de Nyon, une deuxième année de formation obligatoire pour tous les sapeurs ayant effectué l'école de formation 1. Elle permet aux nouveaux de se former dans les domaines propres au Centre régional de Nyon (DCH, chimique, désincarcération et ventilation).

Formation des cadres, chauffeurs et divers :

- La formation continue des officiers et des sous-officiers (calculs hydraulique, tactique dans un parking souterrain, détection et sprinkler). A noter que les sous-officiers ont pu pratiquer leur prise de décision sur le nouveau simulateur tactique mis à disposition par l'ECA.
- La formation continue des chauffeurs (manoeuvres), des pilotes bateau (conduite de nuit) et autres spécialisations. A noter 3 modules de formations spécifiques pour les nouveaux CI de la région.
- L'école de formation 2 composé des sapeurs-pompiers du site de Nyon ont suivi la formation complémentaire traitant principalement des spécialités du centre régional, comme la désincarcération, le DCH, le chimique et la ventilation.
- Les modules techniques pour les membres du site de Nyon participants aux gardes de week-end ont également été organisés afin d'avoir une filière de formation complète introduisant la matière de base sur 4 ans.
- Un nouvel exercice volontaire, sur un thème variable chaque année, a été introduit pour les personnes qui le souhaitent et ne se sentaient pas à l'aise : il s'agissait de l'antichute et des barrages en rivière en 2022.
- L'école de formation 1, composée des 3 SDIS ont suivi ensemble le programme de formation de base mis sur pied pour eux.
- A noter qu'un exercice a été mis sur pied pour les officiers de garde week-end, ainsi qu'un second pour les CI-DIR.

Pour le staff de l'instruction (38 personnes), cela représente une centaine de soirées ou matinées consacrées à la formation continue des intervenants, et ceci sans tenir compte de la préparation nécessaire à chaque exercice.

On peut également relever la présence aux exercices avec des taux de présences excellents de plus de 88% de présence sur 2'400 convocations.

EN TERMES DE STATISTIQUES AU 1^{ER} JANVIER 2023 :

- 50 porteurs d'appareils respiratoires ;
- 36 porteurs de tenue lourde ABC ;
- 47 chauffeurs poids lourds ;
- 43 intervenants ont suivi la formation spécifique OFSI ;
- 14 pilotes bateau ;
- 38 opérateurs VPC ;
- 7'860 heures d'exercices avec les cours de cadres (hors cours ECA) ;
- 824 heures d'école de conduite.

9.1.5 Manifestations

Manifestations communales

Le 1^{er} aout a été fortement limité à cause de la sécheresse en vigueur.

Manifestations privées :

Paléo : la 45^{ème} édition s'est déroulée du mardi 19 au dimanche 24 juillet dans sa nouvelle version du terrain. En cette année de sécheresse, cette prestation représente 2000 heures assurées par 108 personnes prévenants des 4 sites du SDIS Nyon-Dôle, épaulées par les SDIS Gland-Serine et Terre-Sainte.

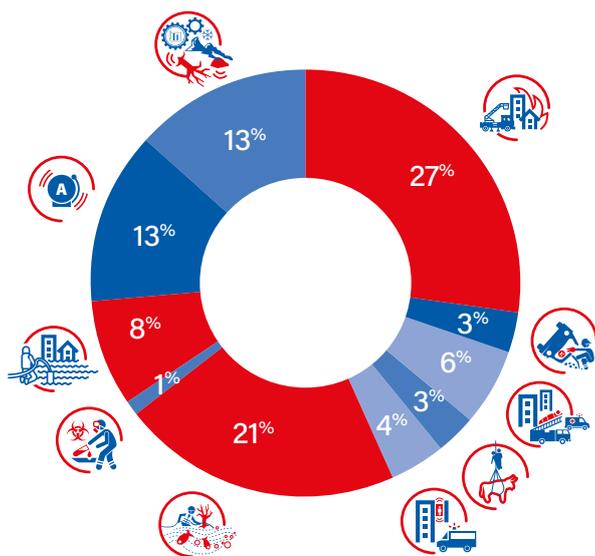
Divers : Caribana Festival à Crans avec un dispositif hydraulique mis en place. Des prestations ont été fournies aussi pour le LPAF ou l'UEFA Youth League.

De nombreuses séances de coordination ont eu lieu avec le service des Sports, Manifestations et Maintenance pour diverses manifestation ou marchés Nyonnais.

9.1.6 Interventions et faits marquants

En 2022 les groupes du DPS de l'OI Nyon sont intervenus à 406 reprises, réparties comme suit :

Feux	108
Sauvetages	54
Accidents & Désincarcérations	14
Inondations	33
Pollutions	85
Chimiques	4
Alarmes automatiques	54
Techniques & diverses	54



Sur les 18 communes du SDIS Nyon-Dôle	297
Sur le secteur du SDIS Gland-Serine	28
Sur le secteur du SDIS Terre-Sainte	14
Sur le secteur du SDIS Etraz-Région	24
Sur l'autoroute	34
Céligny (GE)	2
Divonne (F)	3
Vaud	4

9.1.7 Concours

Lors du concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, qui s'est déroulé à Villeneuve début mai, les équipes du site de Nyon engagées ont obtenu les résultats suivants :

- 1^{ère} place dans la catégorie Désincarcération ;
- 1^{ère} place, mention très bien, félicitations du jury dans la catégorie Combiné ;
- Avec la meilleure donnée d'ordres au combiné pour le Sap David Luginbuhl.

INTERVENTIONS LES PLUS IMPORTANTES EN 2022

- Feu d'appartement avec propagation cage d'escalier à Borex le 7 janvier
- Pollution suite sortie de route d'un camion transport de voiture sur l'AR le 24 février
- Feu d'appartement malheureusement avec un décès à Gingins le 14 mars
- Feu de cave à Nyon le 25 avril
- Feu de chaufferie à Givrins le 2 Mai
- Feu de toiture sur une villa à Divonne le 25 mai
- Feu de chalet à St-Cergue le 8 juin
- Feu de cuisine à Nyon le 18 juin
- Feu de cave à Duillier le 3 juillet
- Feu de machine agricole à Chésereux le 13 juillet
- Feu de balcon à Nyon le 28 juillet
- Pollution 200 litres de carburant dans les canalisations à Coppet le 17 août
- Feu d'appartement à Nyon le 3 septembre
- Feu de chalet à Arzier le 15 septembre
- Feu de toiture villa à Crans le 21 septembre
- Pollution fuite d'un camion-citerne à Givrins le 4 octobre
- Pollution entre la gare de Nyon et la Cure le 20 octobre
- Pollution au port de Rolle le 22 octobre
- Feu de restaurant à Nyon le 16 novembre
- Feu d'ateliers à Tannay le 11 décembre
- Feu de cave à Tannay le 28 décembre

Faits marquants :

Augmentation de l'activité opérationnelle avec 406 interventions, soit 37 cas de plus que l'année précédente.

- Réalisation de notre Quinquennale le samedi 25 juin à Nyon.
- Départ à la retraite du Cap. Roland Jayet après 37 ans de service dont 20 ans comme sapeur-pompier permanent responsable administratif. Son poste a été repris par le Cpl Tobias Stiefel (26 ans).



9.2 Site de ST-CERGUE

9.2.1 Composition

Le site est formé d'une section DPS de catégorie B qui intervient sur les communes de St-Cergue, Arzier-le Muids et d'une section DAP Z en appui.

9.2.2 Organigramme et encadrement (au 1^{er} janvier 2023)

Membres de l'Etat-Major du site de St-Cergue



9.2.3 Effectifs

Effectif au 1 ^{er} janvier 2022 :	45
Effectif au 1 ^{er} janvier 2023 :	42

Nous avons eu 6 démissions et l'arrivée de 3 sapeurs..

Saint-Cergue 2023

42



sapeurs-pompiers

5 femmes 37 hommes

nombre d'interventions

58

Officiers	11
Sous-officiers	9
Sapeurs	20
Recrues	2






9.2.4 Exercices

Exercices du DPS et du DAP :

Les membres du DPS se sont formés aux domaines de base et aux missions attribuées lors de 9 exercices répartis en une dizaine de soirées et samedis. Les thèmes traités ont été fort divers :

- Hydraulique (théorie sur les pertes de charge, calculs et planification de relais en vue d'un futur exercice de mise en application) ;
- Engagement TP ;
- Sanitaire, échelles et hydraulique (tuyaux), ainsi que le travail avec les cellules inondation ;
- Engagement axé hydraulique (MP, TP, transport depuis 1ère BH).

Les chauffeurs pour véhicules légers et lourds ont perfectionné leur conduite sur la neige, de manière générale, ainsi que la connaissance du matériel.

EN TERMES DE STATISTIQUES AU 1^{ER} JANVIER 2023 :

- **14** porteurs d'appareils respiratoires sont formés ;
- **13** chauffeurs poids lourds sont formés ;
- **1'535** heures d'exercices avec les cours de cadres (hors cours ECA) ;

9.2.5 Manifestations

Manifestations communales :

- 1^{er} aout à St-Cergue & Arzier ;
- VTT La Barillette ;
- Brulé de sapin Arzier ;
- Désalpe.

Manifestations privées :

- Retro-Moto.

Prévention :

- Évacuation des crèches de St-Cergue et Arzier ;
- Évacuation des écoles de St-Cergue et Arzier ;
- Évacuation de l'UAPE de St-Cergue et Arzier.

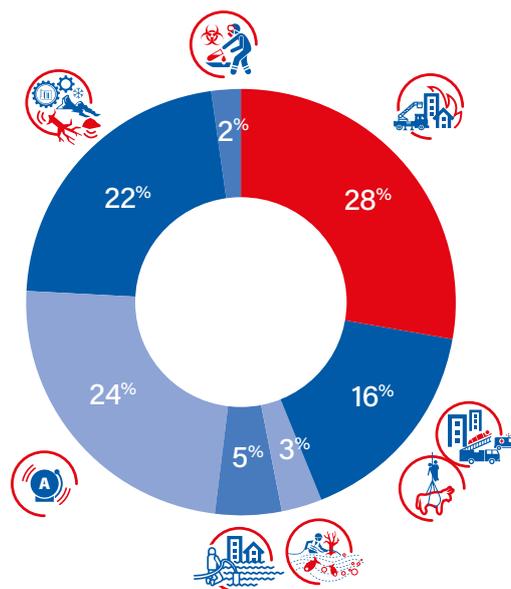
9.2.6 Interventions et faits marquants

En 2022, les groupes du DPS de l'OI St-Cergue sont intervenus à 58 reprises, réparties comme suit :

Feux	16
Sauvetages	9
Accidents	2
Pollutions	2
Chimique	1
Inondations	3
Alarmes automatiques	14
Techniques & diverses	11

Répartition géographique :

St-Cergue	31
Arzier - Le Muids	22
La Cure	3
Autres	2



69 % de ces alarmes ont eu lieu le jour, 31% la nuit et 50% durant le week-end.

INTERVENTIONS LES PLUS IMPORTANTES EN 2022

- Un incident chimique sur Arzier.
 - Une parapentiste perchée à 20m du sol a donné du fil à retordre au chef d'intervention et son équipe. En effet il nous a fallu un certain temps afin de localiser précisément la personne assise sur la cime d'un arbre au milieu de la forêt. Avec l'aide du GRIMP de Lausanne, la personne est descendue saine et sauve.
 - Un tragique accident de la route a tristement clôturé l'année 2022. Engagés pour une pollution, nous avons fini par soutenir la gendarmerie afin de décongestionner le village et fluidifier le trafic.
-

Faits marquants :

Nous constatons une augmentation d'interventions par rapport à l'année dernière, une diminution des inondations, mais une nette augmentation des interventions techniques et des alarmes automatiques. Une augmentation des feux, surtout cette année en période de sécheresse, où nous sommes intervenus dans des endroits reculés pour des feux de broussailles qui souvent se propageaient à la forêt, et bien souvent notre tonne pompe n'arrivait pas à y accéder.

Grâce à son carénage, sa garde au sol élevée et son 4x4 performant, notre bon vieux Z271 et ses 400 litres d'eau à haute pression, nous a rendu de fiers services.

9-2.7 Concours

Lors du concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, qui s'est déroulé à Villeneuve début mai, les équipes du site de Nyon engagées ont obtenu les résultats suivants :

- 7^e place dans la catégorie Combiné ;
- 3^e place Equipe Gymkhana 41 ans et plus, Marco Paonessa (site de Bonmont) et Olivier Mathez,
- 7^e place Equipe Gymkhana 41 ans et plus, Damien Bays et Jackie Van Aswegen,
- 6^e place Equipe Gymkhana 31 - 41ans, Domingos Ganço Mendes et Anne Souleymane,



9.3 Site de GENOLIER

9.3.1 Composition

Le site est formé d'une section DPS de catégorie A qui intervient sur les communes de Genolier, Givrins et Trélex et d'une section DAP Z en appui.

9.3.2 Organigramme et encadrement (au 1^{er} janvier 2023)

Membres de l'Etat-Major du site de Genolier



9.3.3 Effectifs

Effectif au 1 ^{er} janvier 2022 :	36
Effectif au 1 ^{er} janvier 2023 :	33

Nous avons relevé 4 départs durant l'année pour diverses raisons.

Nous nous réjouissons de l'arrivée de 2 sapeurs déjà formés par un autre SDIS et d'un autre site du SDIS Nyon Dôle.



9.3.4 Exercices

Exercices du DPS et du DAP :

Les membres du site se sont formés sur:

- Chantier d'engagement. Thèmes éclairage, treuil, échelles, lances, tuyaux et attaque transitoire.
- Joutes ludiques afin de parfaire les connaissances du matériel
- Thème ABC : sensibilisation aux dangers, utilisation du matériel anti-pollution
- Exercices d'engagement sous forme d'interventions et instruction avec l'outil de force Halligan Tool.

Formation des cadres et chauffeurs :

Les cadres ont quant à eux travaillé

- Introduction à la technique « attaque transitoire » et travail tactique.
- Diverses visites de secteurs problématiques liés aux feux de forêts tels que le Bois de Ban à Trélex et le Bois de Chênes à Genolier (accès des véhicules, problématique de l'eau, etc.).
- Refresh et travail théorique à l'aide du portail web www.cartolacote.ch (partie SDIS sécurisée).

Les chauffeurs légers et lourds :

- Ont suivi un test (Kahoot) sur la LCR pour qu'ils revoient des notions de base.

EN TERMES DE STATISTIQUES AU 1^{ER} JANVIER 2023 :

- **11** porteurs d'appareils respiratoires sont formés ;
- **14** chauffeurs poids lourds sont formés ;
- **1'411** heures d'exercices avec les cours de cadres (hors cours ECA).

9.3.5 Manifestations

Nous avons été sollicités par la commune de Genolier afin de :

- sécuriser le brûle-sapins le 7 janvier (en remplacement de l'amicale habituellement en charge)
- sécuriser le trafic lors de la fête de la Nature au Bois de Chênes le 21 mai
- sécuriser le trafic lors du cortège aux lampions le 1er août (fermeture de route)
- sécuriser le trafic lors d'une assemblée SIDEMO au Bois de Chênes le 2 septembre
- sécuriser le trafic lors de la fête du sapin le 4 décembre (fermeture de route)

Nous avons été sollicités par la commune de Trélex afin de :

- sécuriser le trafic lors de la Retro-Moto International le 18 juin (fermeture de route)

Manifestations privées :

- Le site de Genolier a participé au Téléthon 2022 le samedi 3 décembre.

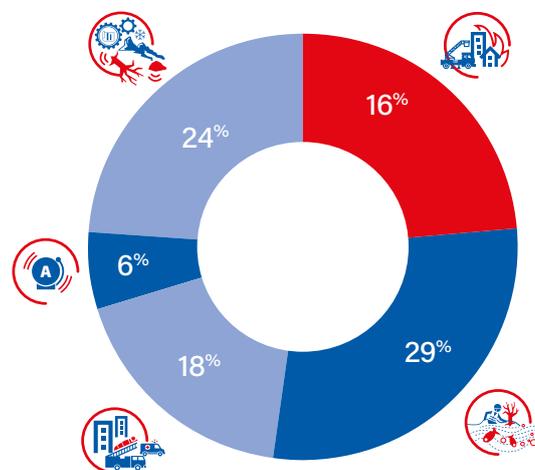
9.3.6 Interventions et faits marquants

En 2022, les groupes du DPS de l'OI Genolier sont intervenus à 17 reprises, réparties comme suit :

Feux	4
Sauvetages	3
Inondations	0
Alarmes automatiques	1
Pollutions	5
Interventions diverses	4

Répartition géographique :

Genolier	8
Givrins	5
Trélex	3
Autre	1



53 % de ces alarmes ont eu lieu le jour, 47% la nuit et 24% durant le week-end

INTERVENTIONS LES PLUS IMPORTANTES EN 2022

- Le sauvetage d'un petit chien coincé par son harnais dans une canalisation en pleine forêt sans possibilité d'engager de moyens mécanisés ni lourds.
- Un camion-citerne + remorque de diesel rencontrant une fuite importante sur le système de la cuve. Une pollution débutée sur la RC à la sortie de Duillier et qui s'est terminée à Givrins sur un chemin en gravier. De gros moyens mis en place tels que camion de transvasage, balayeuse pro, et société pour dégrapper le terrain souillé.

Faits marquants :

- La disparition tragique d'André Diaz Bernardino, jeune recrue âgée de 18 ans dans un accident de la route.
- La réception de Zorba 351 dans notre flotte de véhicule en remplacement de Zorba 301.
- Evacuation des écoles primaires et secondaires de Genolier, Givrins et Trélex.
- Evacuation de l'UAPE de Trélex
- L'organisation de portes-ouvertes de la caserne à l'attention du conseil communal élu l'été dernier.
- Un exercice d'évacuation grandeur réelle à la Clinique de Genolier. Du jamais vu en 50 ans de fonctionnement.
- Aucune inondation !

9.3.7 Concours

Lors du concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, qui s'est déroulé à Villeneuve début mai, les équipes du site de Nyon engagées ont obtenu les résultats suivants :

- 2^e place, mention très bien dans la catégorie Combiné ;



9.4 Site de BONMONT

9.4.1 Composition

Le site est composé d'une section DAP Y qui intervient sur les communes d'Arnex-sur-Nyon, Borex, Crassier, Chéserey, Gingins et La Rippe. « DAP Y » signifie que ses sapeurs sont autonomes pour de nombreuses interventions, par exemple : inondation, sauvetage, aide au portage. Pour les autres critères comme par exemple les incendies, le DAP intervient avec l'appui du DPS de Nyon.

9.4.2 Organigramme et encadrement (au 1^{er} janvier 2023)



9.4.3 Effectifs

Effectif au 1 ^{er} janvier 2022 :	36
Effectif au 1 ^{er} janvier 2023 :	30

Nous avons eu 3 démissions durant l'année et 1 arrivée depuis un autre SDIS.



9.4.4 Exercices

Exercices du DAP :

Les membres du DAP se sont formés aux domaines de base et aux missions attribuées lors de deux exercices. Les thèmes traités ont été :

- ABC phase 1 & 2 ;
- Transformation de pression à la MP ;
- Déploiement rationnel ;
- Conduite des véhicules.

Formation des cadres :

Les officiers et les sous-officiers se sont formés sur la conduite d'intervention et un cours cadre s'est effectué à l'antenne de la Barillette avec une prise d'eau dans la réserve incendie à l'aide d'une motopompe pour alimenter le bassin de 6'000 litres de la tonne-pompe.

En termes de statistiques au 1^{er} janvier 2023 :

- **691** heures d'exercices ont été effectués avec les cours de cadres (hors cours ECA) ;
- **40** heures de conduite.

9.4.5 Manifestations

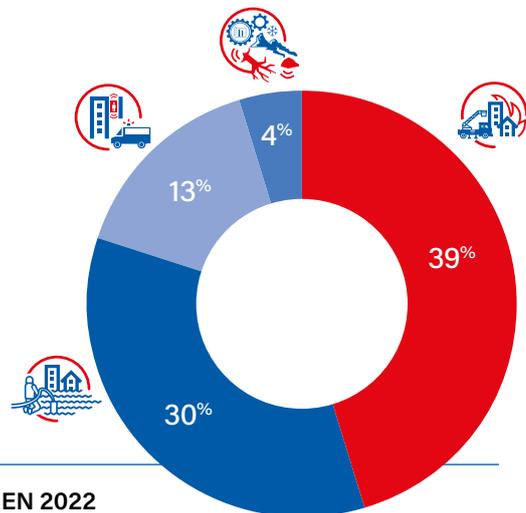
Les sapeurs-pompiers du DAP Bonmont se mettent en général à disposition des collectivités publiques pour des services de gardes ou de parcage. 2022, a connu l'annulation des gardes feu pour la fête nationale du 1er août. Par contre la course de VTT de la Barillette, le vide grenier à Chéserex et les soirées du Rire à Gingins, entre autres, ont nécessité un service de de parcage et de circulation, soit 119 heures.

9.4.6 Interventions et faits marquants

Du 1er janvier au 31 décembre 2022, les groupes du DAP de l'OI Bonmont sont intervenus à 23 reprises, réparties comme suit :

Incendies	9
Sauvetages	3
Inondations	7
Alarmes automatiques	-
Assistances ascenseur	3
Divers & techniques	1

Les 23 alarmes ont mobilisé les intervenants pour un total de 166 heures.



INTERVENTIONS LES PLUS IMPORTANTES EN 2022

- Feu d'appartement à Borex le 7 janvier
- Feu de cuisine à Gingins le 14 mars avec une personne décédée
- Inondation technique à Borex le 23 avril
- Feu de machine agricole à Chéserex le 13 juillet
- Feu de cabanon de jardin à Chéserex le 25 novembre

Faits marquants :

Augmentation du nombre d'interventions, avec 3 cas de plus par rapport à l'année précédente. Diminution des inondations (-1) mais augmentation des incendies (+4). Il y a eu 11 interventions en journée entre 06h00 et 18h00 (48%) et 12 de nuit (52%)



Liste des abréviations

ABC	Atomique Bactériologique Chimique
APR	Appareil de Protection Respiratoire
AS	Ambulances Services Nyon
BH	Borne Hydrante
CAMAC	Centrale des Autorisations en Matière d'Autorisation de Construire
CDT	Commandant
CET	Centrale d'Engagement et de Transmission (117)
CI	Chef d'Intervention
CI-DIR	Chef d'Intervention de Direction
CODIR	Comité de Direction
CSU	Centre Sanitaire d'Urgence (144)
CSSP	Coordination suisse des sapeurs-pompiers
CTA	Centrale de Traitement des Alarmes (118)
DAP	Détachement d'Appui
DCH	Défense Chimiques et Hydrocarbures
DGE	Direction générale de l'environnement
DPS	Détachement de Premier Secours
ECA	Etablissement Cantonal d'Assurance
ECADIS	Logiciel de gestion des SDIS
EF1	Ecole de Formation des sapeurs-pompiers 1ère année
EMR	Etat-Major Régional
EM	Etat-Major de site
FSSP	Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers
FVSP	Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers
GDM	Gendarmerie vaudoise
LSDIS	Loi sur le Service Défense Incendie et Secours
OI	Organe d'Intervention
ORPC	Organisation Régionale de Protection Civile
PCi	Protection Civile
PNR	Police Nyon Région
PROV	Protection Respiratoire Ouest Vaudois
QM	Quartier-Maître
REGA	Organisme de sauvetage hélicopté
RSDIS	Règlement sur le Service Défense Incendie et Secours
SDIS	Service Défense Incendie et Secours
SIN	Services Industriels de Nyon
SMUR	Service Médicalisé d'Urgence et de Réanimation
SPSL	Service de Protection et Sauvetage de la ville de Lausanne
TP	Tonne-Pompe

Légendes des pictogrammes



Incendie



*Assistance
sanitaire*



Désincarcération



*Sauvetage
animaux*



Pollution



Ascenseur



Chimique



*Techniques
et divers*



Inondation



*Alarme
automatique*

IMPRESSUM

Date : Avril 2023
Editeur : SDIS Nyon-Dôle
Photographies : Groupe audiovisuel SDIS Nyon-Dôle
Impression : BSR Imprimeurs à Gland
Graphisme : Fabrice Nassisi





UNIS ET
ENGAGÉS
DANS
LA MÊME
PASSION

SDIS
Nyon-Dôle 